

**RAPPORT
ANNUEL
2019|2020
MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
MONTRÉAL**



**FONDATION
DU MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
DE MONTRÉAL**

- **RAPPORT DE GESTION**
- **ÉTATS FINANCIERS**

RAPPORT DE GESTION DE LA FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

EXERCICE 2019-2020 | 1^{er} AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020

Année après année, l'équipe de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation ») met rigueur, créativité et travail acharné au service du Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée » ou le « MBAM ») pour atteindre les meilleurs résultats en soutien à quatre priorités :

- La présentation des grandes expositions et de l'ensemble de la programmation
- L'enrichissement et la préservation de la collection encyclopédique de près de 45 000 œuvres d'art
- Le maintien et le développement des activités en éducation et en santé mieux-être (« muséothérapie »)
- L'accessibilité à l'art pour tous les publics, la réalisation de projets spéciaux et le rayonnement du Musée et de Montréal sur la scène nationale et internationale

L'exercice 2019-2020 de la Fondation s'est réalisé sous le signe du développement et de la consolidation, tant sur le plan des ressources humaines et des processus opérationnels que sur celui de la gouvernance. En effet, après trois années de croissance continue, l'équipe a accompagné ses employés dans leur avancement professionnel et accueilli trois nouvelles personnes affectées au développement des dons médians, majeurs et planifiés. Elle n'a toutefois pas échappé aux difficultés de rétention et de recrutement du personnel qui ont touché la métropole en période de plein emploi (avant la pandémie). Par conséquent, la direction de la Fondation a poursuivi la clarification et l'amélioration des processus internes, accompagnant ceux-ci de règles bien définies. Ainsi, avec les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de mise en candidature de la Fondation, elle a travaillé à la mise à jour des politiques de gouvernance suivantes : politique de reconnaissance, d'attribution et d'acceptation des dons et commandites ; code de déontologie des fiduciaires ; et code de déontologie des employés.

Au cours de l'hiver 2020, les fluctuations des marchés financiers ont considérablement affecté les revenus de placements de la Fondation enregistrés au 31 mars 2020. Heureusement, l'année financière de la Fondation s'est conclue avec une augmentation de 5 % de ses résultats globaux en apports versés en dons et commandites. Cette performance a été rendue possible grâce à la hausse de ses revenus annuels récurrents, notamment en raison des résultats exceptionnels de la campagne Bal et autres événements et d'une importante commandite dédiée à la production d'une grande exposition. Un bond remarquable de 151 % des revenus de dons liés à la campagne Dons majeurs 2019-2024, en soutien aux projets spéciaux et affaires courantes du Musée, est aussi à souligner.

**La Fondation présente un ratio de ses frais d'administration à 7 %
pour l'exercice terminé le 31 mars 2020.**

Ce ratio demeure stable depuis trois ans et se compare favorablement à celui d'OBNL similaires¹.

Pour bien saisir l'étendue de la performance globale de la Fondation, les états financiers à eux seuls ne suffisent pas. Ce rapport de gestion, inspiré du guide de CPA Canada et publié pour une troisième année consécutive, vise donc une compréhension plus globale des résultats présentés et reflète le point de vue de l'équipe de direction. Il a deux objectifs principaux :

1. Rendre compte de la performance globale de la Fondation, des engagements et des flux de trésorerie
2. Présenter le contexte, les enjeux et les perspectives d'avenir de la Fondation

¹ Le ratio des frais d'administration est le résultat du rapport entre les frais d'administration (626 780 \$) et les produits totaux présentés aux états financiers, excluant les revenus de placements et de subventions (8 997 198 \$).

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE 2019-2020

APPORTS ENCAISSÉS, SOUSCRIPTIONS GÉNÉRÉES ET REVENUS DE PLACEMENTS: 8 019 520 \$

- Revenus totaux en dons et commandites encaissés²: 9 273 252 \$
- Souscriptions en dons et commandites générées en 2019-2020 (non encaissées): 1 454 250 \$
- Revenus de placements: (2 895 482 \$)
- Subvention: 187 500 \$
- Ratio des frais d'administration: 7 %

DONS ET COMMANDITES: 8 757 244 \$

- **Dons remis au Musée: 6 922 840 \$**
 - Une diminution de 1 705 222 \$ par rapport à l'exercice 2018-2019, liée essentiellement à la pandémie de COVID-19 et à la chute des marchés financiers en mars 2020 (et, conséquemment, aux pertes temporairement enregistrées aux placements).
- **Commandites encaissées directement au Musée: 1 834 404 \$**
 - Les revenus de commandites sont sollicités par l'équipe de la Fondation, mais encaissés directement au Musée. Ils figurent aux états financiers du Musée et ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio des frais administratifs.

SERVICE AUX MEMBRES ET À LA CLIENTÈLE

- Les activités du Service aux Membres et à la clientèle du Musée sont encadrées par la direction de la Fondation.
Revenus: 3 656 439 \$
 - Ces revenus ne figurent pas dans les états financiers de la Fondation, mais dans ceux du MBAM, et ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio des frais administratifs.

1. PERFORMANCE GLOBALE DE LA FONDATION DU MUSÉE

1.1 CAMPAGNES ANNUELLES

CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT: 1 208 427 \$

- La campagne annuelle compte 5 586 donateurs uniques. Considérant les dons de 20 \$ et plus, **le don moyen a atteint un sommet à 159 \$.**
- Deux avenues prometteuses pour le développement de cette campagne: la poursuite et le raffinement de la stratégie numérique de sollicitation et de démonstration d'impact; l'application d'une nouvelle norme d'appel au don systématique lors de toute transaction au Musée.

CAMPAGNE DES CERCLES PHILANTHROPIQUES: 1 008 602 \$ (revenus nets des dépenses directes)

- Le nombre de membres de la communauté des Cercles se maintient à près de 1 000, incluant:
 - 454 membres du Cercle des Jeunes philanthropes;
 - 282 membres du Cercle des Anges.
- La fidélisation demeure l'enjeu principal de cette campagne. Des stratégies d'engagements pluriannuels sont donc déployées afin de maintenir les revenus et de favoriser l'acquisition de nouveaux donateurs.

CAMPAGNE BAL ET AUTRES ÉVÉNEMENTS: 1 590 100 \$ (revenus nets des dépenses directes et indirectes)

- Cette campagne de sollicitation bien implantée à la Fondation et au Musée a conclu l'exercice financier en hausse de 16 % par rapport à l'année précédente et a permis de fracasser de nouveaux records de profits nets et de fréquentation.

² Les revenus totaux en dons et commandites incluent des versements provenant de souscriptions ayant été conclues dans les exercices précédents.

1.2 COMMANDITES³

L'équipe de la Fondation a généré des revenus de commandites pour le MBAM totalisant 1 834 404 \$. Il est difficile de comparer les revenus de commandites d'une année à l'autre puisque les objectifs annuels sont fixés en regard de la programmation – des grandes expositions principalement –, de l'achalandage projeté et des besoins financiers du Musée. De plus, un écart s'observe avec les états financiers du MBAM puisque les revenus de commandites sont comptabilisés par le Musée sur la durée des expositions, lesquelles se déroulent souvent sur plus d'une année financière.

Enfin, rappelons que pour assurer la cohérence des approches et un rendement accru, deux employés de l'équipe de la Fondation s'affairent à la sollicitation de commandites. Puisque les revenus de commandites sont directement versés au MBAM, ils ne figurent pas dans les états financiers de la Fondation. Cependant, le salaire des personnes qui sollicitent les commandites est comptabilisé dans le budget de fonctionnement de la Fondation.

COMMANDITES | APPORT D'EXCEPTION : 1 000 000 \$

- Les revenus de commandites de 1 834 404 \$ comprennent un don majeur de 1 000 000 \$ octroyé sous le couvert de l'anonymat dans le cadre d'une des grandes expositions du Musée. Cette contribution strictement destinée à la production de l'exposition en question a été imputée aux campagnes dites annuelles. Par conséquent, elle influence considérablement les résultats.

**Les revenus des campagnes annuelles
et des commandites 2019-2020 totalisent 5 641 533 \$.**

1.3 REVENUS DES CAMPAGNES MAJEURES

La campagne majeure 2008-2012 (en soutien au déploiement du pavillon d'art québécois et canadien Claire et Marc Bourgie) ainsi que celle de 2014-2019 (en soutien au pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein et aux programmes éducatifs et d'art-thérapie du Musée) sont toutes deux en fin de réalisation. Les engagements échelonnés sur plusieurs années se concluent donc progressivement. Les apports versés de ces deux campagnes majeures pendant l'exercice 2019-2020 totalisent 1 327 144 \$.

Bien que la Fondation n'était pas en campagne majeure entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020, les sollicitations de dons majeurs se poursuivent avec dynamisme dans l'objectif de soutenir différents projets prioritaires du Musée et de répondre à des besoins liés à ses affaires courantes. À cet effet, des dons majeurs totalisant 1 588 345 \$, pour la campagne Dons majeurs 2019-2024 en soutien aux projets spéciaux et aux affaires courantes du MBAM, ont été versés en cours d'année 2019-2020 – une augmentation de 151 % par rapport à l'année financière 2018-2019.

**Les apports versés provenant de ces campagnes majeures
pour l'exercice 2019-2020 totalisent 2 915 488 \$.**

1.4 DONS MONÉTAIRES POUR LES ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART

En étroite collaboration avec l'équipe de la conservation et de la direction du Musée, la Fondation a recueilli 716 230 \$ en dons monétaires dédiés aux acquisitions d'œuvres d'art au cours de l'exercice 2019-2020. **Puisque le MBAM doit autofinancer ses acquisitions à près de 100 %**, ces dons sont d'une importance capitale pour l'enrichissement de sa collection encyclopédique.

À ce montant s'ajoute la somme de 215 146 \$ en dons obtenus dans le cadre de la deuxième édition de la Fête-champêtre de Bruce Bailey, événement-bénéfice qui se déroulera à une date ultérieure déterminée en fonction de l'évolution de la pandémie. En conformité avec les lois fiscales en vigueur au Québec, les revenus pour cette activité ne pourront être reconnus avant la tenue de l'événement, et ce, même si les donateurs ont tous accepté de dédier leurs dons aux affaires courantes du Musée pour l'aider à traverser cette crise mondiale sans précédent.

³ Une part des revenus de commandites ne figure pas dans les états financiers de la Fondation, mais dans ceux du Musée.

1.5 DONS PLANIFIÉS

Une employée de la Fondation est partiellement affectée au développement des dons planifiés (dons testamentaires, polices d'assurance, dons en actions, etc.). Le développement de ce secteur d'activité se poursuit et les résultats sont encourageants avec, encore cette année, une dizaine de promesses d'engagement confirmées totalisant 290 000 \$.

L'importante transaction de don par police d'assurance vie, conclue pendant l'exercice 2017-2018, est reflétée dans les états financiers au poste « Campagnes annuelles » par un deuxième paiement de 103 768 \$. Les autres montants de dons planifiés versés en 2019-2020 sont inclus dans les revenus des campagnes majeures.

1.6 AUTRES CONTRIBUTIONS

La constatation d'apports reportés d'exercices précédents complète les revenus annuels récurrents par un don reporté du programme Mécénat Placements Culture de 250 000 \$. Ces revenus ont été imputés à la campagne annuelle.

**Les apports totaux en dons et commandites encaissés reflètent
une augmentation de 5 % par rapport à l'exercice précédent totalisant 9 273 252 \$.**

1.7 REVENUS DE PLACEMENTS

À l'hiver 2020, la population mondiale a été frappée de plein fouet par une crise sans précédent : la pandémie de COVID-19. Cette dernière a causé la chute temporaire des marchés boursiers. Les revenus de placements de la Fondation enregistrés au 31 mars 2020 sont négatifs à -2 895 482 \$ selon un taux moyen de rendement de -6,5 % (exercice se terminant au 31 mars 2020), comparativement à un taux moyen de 6 % pour l'exercice 2018-2019, ce qui influence drastiquement à la baisse les résultats globaux comparatifs.

APPORT D'EXCEPTION | SUBVENTION : 187 500 \$

Une subvention du Conseil des arts et des lettres du Québec de 187 500 \$ a été versée en cours d'exercice et s'inscrit dans les produits aux états financiers.

1.8 SOUSCRIPTIONS

L'équipe de la Fondation multiplie ses efforts afin de conclure des ententes de dons majeurs selon des engagements pluriannuels, communément nommées « souscriptions ». Cette tactique lui permet de tisser des liens à plus long terme avec les donateurs majeurs dont l'objectif est d'établir une relation durable qui aura un impact tangible et transformationnel pour le Musée.

Les souscriptions en dons et commandites, promises à la Fondation et non encaissées en cours d'année 2019-2020, totalisent 1 454 250 \$. Les souscriptions générées cette année – en plus de celles confirmées dans les exercices précédents – impliquent la gestion de plus de 100 dossiers de donateurs majeurs (individus, entreprises et fondations) par l'équipe de la Fondation. Sur ces dossiers de souscriptions, vingt (20) se sont confirmés pendant l'année financière 2019-2020 :

- Un (1) don de plus de 1 000 000 \$
- Un (1) don entre 250 000 \$ et 500 000 \$
- Quatre (4) dons entre 100 000 \$ et 249 000 \$
- Quatorze (14) dons de moins de 100 000 \$

Fait important à noter, deux souscriptions en cours de négociation ont été mises en attente pour quelques mois en raison du contexte actuel de pandémie. L'année 2020-2021 s'annonce complexe, mais l'équipe de la Fondation mettra tout en œuvre pour soutenir le Musée au maximum de son potentiel.

ÉTATS FINANCIERS DE LA FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux fiduciaires de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans le rapport de gestion, nous avions conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe

comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 28 septembre 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	Fonds affectés							Total	
	Fonds général	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total Fonds affectés	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits									
Apports									
Campagnes majeures	1 445 646	—	—	—	716 230	1 469 843	2 186 073	3 631 719	4 600 758
Campagnes annuelles	2 217 029	—	1 024 909	—	—	—	1 024 909	3 241 938	2 351 916
Événements-bénéfice	2 123 541	—	—	—	—	—	—	2 123 541	1 889 130
	5 786 216	—	1 024 909	—	716 230	1 469 843	3 210 982	8 997 198	8 841 804
Revenus de placement (note 4)	(94 319)	(1 088 686)	(1 019 589)	(189 114)	(438 373)	(65 399)	(2 801 161)	(2 895 480)	3 197 124
Subvention (note 6)	187 500	—	—	—	—	—	—	187 500	—
	5 879 397	(1 088 686)	5 320	(189 114)	277 857	1 404 444	409 821	6 289 218	12 038 928
Charges									
Campagnes de financement	1 286 015	—	—	—	—	—	—	1 286 015	1 481 506
Événements-bénéfice	533 440	—	—	—	—	—	—	533 440	521 273
Gestion et garde des placements	13 575	103 015	96 416	27 553	40 329	5 879	273 192	286 767	264 578
Frais d'administration	626 780	—	—	—	—	—	—	626 780	562 067
	2 459 810	103 015	96 416	27 553	40 329	5 879	273 192	2 733 002	2 829 424
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les dons au Musée	3 419 587	(1 191 701)	(91 096)	(216 667)	237 528	1 398 565	136 629	3 556 216	9 209 504
Dons au Musée	2 416 385	1 058 940	976 739	130 345	1 230 791	1 109 640	4 506 455	6 922 840	8 628 061
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	1 003 202	(2 250 641)	(1 067 835)	(347 012)	(993 263)	288 925	(4 369 826)	(3 366 624)	581 443

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	Fonds affectés									Total		
	Fonds général	Fonds pour les pavillons avec clause	Fonds d'expositions Desmarais et autres		Chaire Jarislowsky avec clause	Fonds d'acquisitions		Fonds d'activités éducatives		Total Fonds affectés	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs nets au début	(2 002 175)	17 565 749	17 664 102	—	2 420 178	3 962 719	2 967 419	990 572	3 880 343	49 451 082	47 448 907	46 867 464
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	1 003 202	(2 250 641)	(2 076 835)	1 009 000	(347 012)	(621 574)	(371 689)	(120 135)	409 060	(4 369 826)	(3 366 624)	581 443
Virements interfonds	—	—	(1 618 151)	—	1 618 151	—	—	—	—	—	—	—
Actifs nets à la fin	(998 973)	15 315 108	13 969 116	1 009 000	3 691 317	3 341 145	2 595 730	870 437	4 289 403	45 081 256	44 082 283	47 448 907
Composés de												
Dotations	—	—	—	—	2 000 000	—	—	—	—	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Affectés avec clause	—	15 315 108	13 969 116	—	1 691 317	3 341 145	—	870 437	—	35 187 123	35 187 123	40 603 320
Affectés sans clause	—	—	—	1 009 000	—	—	2 595 730	—	4 289 403	7 894 133	7 894 133	6 847 762
Affectés d'origine interne	500 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	500 000	—
Non grevés d'affectation	(1 498 973)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1 498 973)	(2 002 175)
	(998 973)	15 315 108	13 969 116	1 009 000	3 691 317	3 341 145	2 595 730	870 437	4 289 403	45 081 256	44 082 283	47 448 907

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2020

	Fonds affectés							Total	
	Fonds général	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total Fonds affectés	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif									
À court terme									
Encaisse	781 611	—	—	—	—	—	—	781 611	4 488 586
Débiteurs	11 857	10 752	11 291	2 828	4 265	664	29 800	41 657	17 666
Avance au Musée	808 461	—	—	—	—	—	—	808 461	—
Avances interfonds	—	—	722 048*	—	—	4 268 247*	4 990 295*	—	—
	1 601 929	10 752	733 339	2 828	4 265	4 268 911	5 020 095	1 631 729	4 506 252
Placements (note 3)	2 748 077	15 566 381	14 254 777	3 812 886	6 155 186	890 929	40 680 159	43 428 236	48 927 839
	4 350 006	15 577 133	14 988 116	3 815 714	6 159 451	5 159 840	45 700 254	45 059 965	53 434 091
Passif									
À court terme									
Crédeurs et charges à payer	2 411	—	10 000	—	125	—	10 125	12 536	15 351
Produits perçus d'avance	215 146	—	—	—	—	—	—	215 146	84 850
Somme à remettre au Musée	—	—	—	—	—	—	—	—	4 697 483
Avances interfonds	4 381 422*	262 025*	—	124 397*	222 451*	—	608 873*	—	—
	4 598 979	262 025	10 000	124 397	222 576	—	618 998	227 682	4 797 684
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture (note 6)	750 000	—	—	—	—	—	—	750 000	1 187 500
	5 348 979	262 025	10 000	124 397	222 576	—	618 998	977 682	5 985 184
Actifs nets									
Dotations	—	—	—	2 000 000	—	—	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Affectés avec clause	—	15 315 108	13 969 116	1 691 317	3 341 145	870 437	35 187 123	35 187 123	40 603 320
Affectés sans clause	—	—	1 009 000	—	2 595 730	4 289 403	7 894 133	7 894 133	6 847 762
Affectés d'origine interne (note 7)	500 000	—	—	—	—	—	—	500 000	—
Non grevés d'affectation	(1 498 973)	—	—	—	—	—	—	(1 498 973)	(2 002 175)
	(998 973)	15 315 108	14 978 116	3 691 317	5 936 875	5 159 840	45 081 256	44 082 283	47 448 907
	4 350 006	15 577 133	14 988 116	3 815 714	6 159 451	5 159 840	45 700 254	45 059 965	53 434 091

* Ces montants ne sont pas présentés dans la colonne «Total» étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil,



Sylvie Demers
Présidente
Fiduciaire



Henry Mizrahi
Président du comité de budget,
d'audit et d'attribution
Fiduciaire

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(3 366 624)	581 443
Ajustements pour		
Variation de la juste valeur réalisée des placements	(1 014 824)	(865 641)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	5 439 312	(896 440)
Subvention et apports reconnus relativement au programme Mécénat Placements Culture	(437 500)	—
	620 364	(1 180 638)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(23 991)	(5 986)
Avance au Musée	(808 461)	1 800 075
Créditeurs et charges à payer	(2 815)	15 351
Produits perçus d'avance	130 296	84 850
Somme à remettre au Musée	(4 697 483)	1 354 365
	(4 782 090)	2 068 017
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	1 075 115	(1 545 625)
Activités de financement		
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture	—	250 000
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(3 706 975)	772 392
Encaisse au début	4 488 586	3 716 194
Encaisse à la fin	781 611	4 488 586

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la «Fondation») est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). La Fondation est reconnue comme organisme de bienfaisance enregistré et fondation publique au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, des legs et d'autres contributions au bénéfice du Musée des beaux-arts de Montréal (le «Musée»), de même qu'à gérer et à administrer ses fonds. De plus, en vertu de l'article 4 de la convention entre la Fondation et le Musée, ce dernier a confié à la Fondation l'administration de certains de ses placements, ces derniers étant toutefois exclus des états financiers de la Fondation.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS AFFECTÉS

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs.

I FONDS GÉNÉRAL

Le Fonds général présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement de la Fondation ainsi que tout autre élément lié à un fonds non grevé d'affectation ou à un fonds affecté dont l'importance relative ne justifie pas de le présenter distinctement.

II FONDS AFFECTÉS

Chaque fonds affecté présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents à ses propres opérations suivant ses activités et ses objectifs.

Les fonds présentent de façon distincte l'affectation de dons avec clause de conservation pendant au moins dix ans ainsi que ceux sans clause similaire, mais comportant une désignation. Ces dons sont comptabilisés à l'état des résultats du fonds correspondant à leur désignation.

La Fondation contribue au financement des activités du Musée à même l'usufruit des placements, conformément à l'objectif de chaque fonds.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, à l'exception de l'avance au Musée. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont présentées à l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

CONSTATATION DES PRODUITS

I APPORTS

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les revenus d'événements-bénéfice sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'événement a lieu.

II REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

III APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à la Fondation, et le Musée met ses ressources et ses locaux à la disposition de la Fondation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

VENTILATION DES CHARGES

La Fondation présente les charges à l'état des résultats par fonction. Les coûts de chaque fonction incluent les coûts du personnel et d'autres charges qui y sont directement liées, de même qu'une tranche des charges salariales administratives de la Fondation. Les charges salariales administratives imputées aux différentes fonctions sont ventilées de façon proportionnelle sur la base du temps estimatif consacré à chacune de ces fonctions.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. PLACEMENTS

	2020	2019
	\$	\$
Encaisse	1 199 294	736 135
Obligations canadiennes	9 659 770	10 725 940
Obligations américaines et étrangères	—	50 601
Actions canadiennes	14 278 570	18 122 990
Actions américaines et étrangères	6 317 644	8 535 628
Fonds communs d'actions canadiennes	6 616 733	6 319 283
Fonds communs d'actions internationales	1 713 999	346 869
Fonds de la Fondation du Grand Montréal	3 642 226	4 090 393
	43 428 236	48 927 839

4. REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Intérêts et dividendes	1 529 008	1 435 043
Variation de la juste valeur réalisée	1 014 824	865 641
Variation de la juste valeur non réalisée	(5 439 312)	896 440
	(2 895 480)	3 197 124

5. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Musée des beaux-arts de Montréal est considéré, à des fins comptables, comme un organisme apparenté de la Fondation puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation, et que le Musée y détient un intérêt économique, compte tenu de la nature des activités de la Fondation.

Les dons versés par la Fondation au Musée sont présentés distinctement à l'état des résultats. Il en est de même pour les postes de l'état de la situation financière liés à ces transactions, le cas échéant.

Au cours de l'exercice, le Musée a chargé des frais administratifs d'un montant de 150 000 \$ (150 000 \$ en 2019) à la Fondation. Ces frais administratifs sont inclus dans le poste de frais d'administration à l'état des résultats.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Fondation et sont évaluées à la valeur d'échange.

6. PROGRAMME MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

La Fondation a participé à cinq reprises au programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Des ententes de gestion des fonds ont été conclues avec La Fondation du Grand Montréal (FGM) à cet égard.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du CALQ et du MCC, de même que les postes comptables sous lesquels les différents montants sont inscrits aux états financiers.

Période	Apports de la Fondation	Subvention du CALQ / MCC	
	Fonds affectés 10 ans	Fonds affectés 10 ans	Fonds affectés 2 ans
	\$	\$	\$
Antérieure au 1 ^{er} octobre 2013	500 000 ¹	375 000 ³	125 000 ⁵
Postérieure au 1 ^{er} octobre 2013	1 500 000 ²	750 000 ⁴	—
Total	2 000 000	1 125 000	125 000

- 1 Provenant de dons sans affectation externe, dont 250 000\$ ont été reconnus comme revenu d'apport au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2020 et 250 000\$ ont été reconnus antérieurement comme revenu d'apport et apparaissent à l'actif net du Fonds général, la période d'affectation de 10 ans étant venue à échéance.
- 2 Provenant de dons avec affectation externe, reconnus antérieurement comme revenu et ajoutés au capital permanent du Fonds pour les pavillons.
- 3 187 500\$ ont été reconnus comme revenu de subvention au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2020 et 187 500\$ ont été reconnus antérieurement comme revenu de subvention et apparaissent à l'actif net du Fonds général, la période d'affectation de 10 ans étant venue à échéance.
- 4 Inscrits au poste «Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture» du Fonds général.
- 5 La période d'affectation de deux ans étant écoulée, montant reconnu antérieurement comme revenu de subventions et apparaissant à l'actif net du Fonds général.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement aux postes relatifs aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

	Apports	Rendements	Retraits	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Compte					
Affectés 2 ans	125 000	42 648	(62 500)	105 148	110 134
Affectés 10 ans	3 125 000	873 107	(461 029)	3 537 078	3 980 259

7. PROGRAMME D'APPARIEMENT DU MCC

La Fondation participe au Programme d'appariement des dons du MCC pour être en mesure de recevoir des dotations sous forme de subventions d'appariement (Fonds appariement MCC). Afin de respecter les critères du programme, la Fondation a décidé d'affecter un montant de 500 000\$ en lien avec ce programme. Ce montant devra être conservé en tout temps.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du MCC.

Période	Apports de la Fondation	Subvention du MCC
	\$	\$
Exercice 2018-2019	250 000 ¹	—
Exercice 2019-2020	250 000 ²	—
	500 000	—

- 1 La Fondation a soumis une demande de subvention d'appariement au cours de l'exercice 2019-2020.
- 2 La Fondation soumettra une demande d'appariement au cours de l'exercice 2020-2021.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement aux postes relatifs aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

	Apports	Rendements	Versements au Musée	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$
	500 000	—	—	500 000	—

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des placements qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans son portefeuille de placement, la Fondation détient des obligations et des participations dans des fonds communs d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aurait une incidence sur la juste valeur des obligations et des participations dans les fonds communs d'obligations.

